



SOMMAIRE

Le mot du maire

Pessimisme définitif ou optimisme raisonnable ?

Allègre devient une Petite cité de caractère

En bref

La vie de la commune

Communauté d'Agglomération du puy

État-civil

Bloc notes - Agenda

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

En France, les fractures sont comme les trains : la fracture sociale dont parlait Jacques Chirac en 1995 en cachait d'autres. Par exemple la fracture territoriale : celle du monde rural, le nôtre, par rapport au monde urbain. Les résultats des deux tours de l'élection présidentielle l'ont mise au grand jour. Il y a de quoi se poser des questions quant à la survie des milieux ruraux : fermeture de services publics, difficultés pour attirer des professionnels de santé, désertification des centres-bourgs, regroupements des territoires, démographie déficitaire etc... Et l'on ne peut pas dire que le thème de la ruralité ait été au centre des préoccupations des candidats à l'élection présidentielle, ce qui ne peut que contribuer à accroître le pessimisme ambiant.

Un sentiment largement partagé par la plupart des maires de la communauté d'agglomération : nous sommes devenus des pompiers de service qui accourent partout où un incendie s'allume... à l'exception en ce qui nous concerne de la micro-crèche où il faut faire face à l'affluence. Comble de l'absurdité : là aussi il faut se battre face aux réticences des administrations !

Mais à y regarder de plus près et si l'on se livre à une rapide analyse de notre situation, doit-on sombrer dans le pessimisme définitif et ravageur ou conserver un optimisme raisonnable ?

PESSIMISME DEFINITIF OU OPTIMISME RAISONNABLE ?

➤ Nous sommes entrés au 1^{er} janvier 2017 dans la **Communauté d'Agglomération du PUY (CALP)** aux 71 communes et 95 délégués. D'aucuns y voient un espace beaucoup trop vaste dans lequel les petites communes perdront leur identité. Mais c'est pourtant une ouverture pour nos territoires. Nous en retirerons de précieux soutiens aussi bien au niveau des services que la CALP peut offrir qu'au niveau des aides financières.

➤ **La migration de nos commerces** du centre-bourg vers les axes routiers plus fréquentés peut chagriner. Elle est inéluctable au moins au nom de la liberté d'entreprendre de chaque citoyen. Il n'y a pas que chez

nous que ce phénomène se produit. Mais, c'est sans doute la solution pour conserver dans le bourg tous nos commerces de proximité dont la qualité est unanimement reconnue. Que dirions-nous si ces commerces quittaient définitivement le bourg pour aller s'installer ailleurs ? L'accueil dans leurs nouveaux locaux refaits à neuf est agréable pour les clients. C'est une prise de risque individuelle qu'il convient de saluer et qui rejaillit en termes de vitalité sur l'ensemble du bourg.

➤ Par voie de conséquence, le **centre bourg** a perdu de son activité et on peut comprendre que cela engendre

une nostalgie certaine, notamment chez celles et ceux qui l'ont connu dynamique, vivant, animé. Mais il se requalifiera peu à peu avec l'aide des collectivités et des habitants pour devenir sans doute un quartier à dominante résidentielle, sans exclure d'autres activités autour de l'artisanat d'art ? du numérique ? ou autre ? La qualité des espaces publics (rues, trottoirs, places...) est essentielle pour attirer des habitants, pour preuve la rue du Parc.

Pourtant, de sérieuses raisons d'espérer existent :

Nous avons des structures d'accueil récentes et performantes, des acteurs de territoire dynamiques :

👉 **une maison de santé** qui a attiré et continuera d'attirer de nombreux professionnels de santé, à tel point que tous les locaux seront très bientôt occupés.

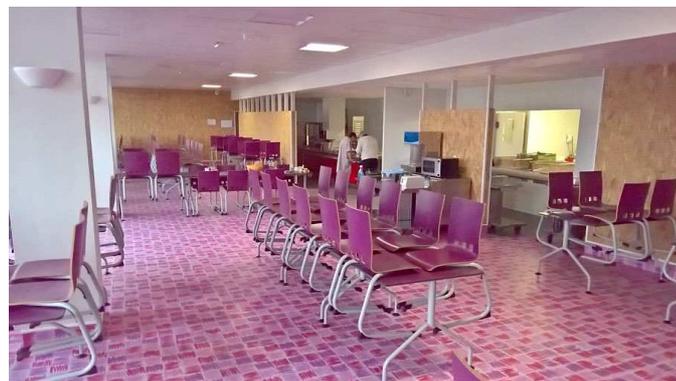


👉 **une micro-crèche** qui va (on l'espère) devenir crèche (multi-accueil) avec une liste d'attente : qui l'eût cru il y a seulement cinq ou six ans ?



👉 **une école maternelle et primaire** mieux structurée par le biais de la mise en place du RPI avec l'école de Monlet.

👉 **Un collège public** qui vient de se moderniser avec la construction d'un self-service, assurant ainsi sa pérennisation.



Le nouveau self du collège

👉 **Une agence postale communale** rénovée et accueillante.



Exposition permanente à l'agence Postale Communale

👉 **Une banque** refaite à neuf et agrandie à l'étage.

👉 **Des artisans actifs, des agriculteurs** soucieux de produire de la qualité en circuits courts (de plus en plus prisés) et **des industriels** qui ont assuré avec succès la transmission de leur outil de travail.

👉 **Des commerçants** en plein renouveau comme évoqué précédemment.

N'est-ce pas là les ingrédients pour être un bourg attractif et d'ailleurs cela n'a pas échappé à de nombreux couples (rubrique « en bref »). L'envie de nombreux citoyens de fuir les grandes agglomérations (environnement malsain au sens large), la pression foncière qui s'exerce sur un espace périurbain qui ne cesse de s'étendre, l'installation d'entreprises importantes non loin (maroquinerie à Chaspuzac) sont autant de signes positifs de développement futur de nos territoires ruraux.

Enfin, n'oublions pas les efforts en faveur du tourisme, élément à ne pas négliger notamment par rapport au futur développement de La Chaise Dieu où d'importants investissements patrimoniaux sont en cours et censés attirer un fort potentiel touristique. Agir sur le développement touristique, c'est aider au maintien de nos services et de nos commerces : c'est donc l'intérêt de la population dans son ensemble.

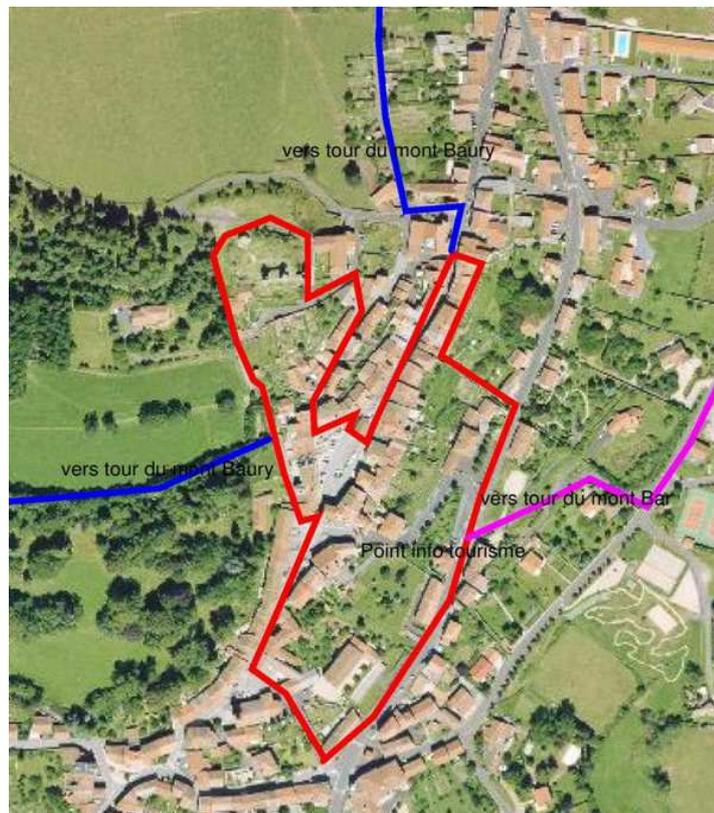
Dans ce cadre, nous avons déjà recentré **le point information tourisme**. Nous avons entrepris **la rénovation du camping** : les travaux confiés à Philippe Dimitrieff (employé par la mairie à titre temporaire) sont pratiquement terminés et l'accueil des visiteurs est en place.



Le bloc des sanitaires refait à neuf

Nous avons sollicité et acquis **la marque « Petites Cités de Caractère »** qui permettra de sortir notre bourg de l'anonymat des quelque 36 000 chefs lieux de communes de France.

D'autres projets vont démarrer : **la restauration d'une partie du bâtiment coccinelle** (gîte d'étape-espace d'activités diverses et appartement), **le sentier numérique avec restauration de l'ancien lavoir, les sondages à la potence etc ...**



Le sentier numérique

Certes, tout n'est pas parfait, loin s'en faut. Nous attendons impatiemment l'arrivée du très haut débit (fibre optique) en principe premier semestre 2019. La lenteur du désenclavement routier vers Clermont Ferrand est désespérante. Les aides au développement en milieu rural demeurent insuffisantes en dépit des efforts actuels de nos partenaires institutionnels (Département, Région, Etat, Europe). Ainsi sont freinées les ardeurs des collectivités locales mises dans l'obligation de repousser aux calendes grecques des idées de projets pourtant pertinentes.

Mais, ça n'est pas en noircissant le tableau, en colportant le pessimisme, en nous sapant mutuellement et inlassablement le moral au rythme des vagues de l'océan qui se fracassent sur la falaise que nous franchirons les obstacles.

Le ministre de la cohésion des territoires a parlé dans son propos initial de territoires en souffrance, de sentiment de déclassement. « Le rééquilibrage des territoires et la revitalisation des centres bourgs seront au centre de mon action. » a-t-il déclaré.

L'avenir dépend de ce que nous faisons du présent.
(Gandhi)

ALLEGRE DEVIENT UNE PETITE CITE DE CARACTERE



Le concept des « petites cités de caractère » est né en Bretagne dans les années soixante dix afin de mettre en valeur des cités rurales et atypiques à la fois par leur implantation, leur population limitée, leur histoire et leur patrimoine de qualité.

Afin d'entrer dans ce cercle restreint, nous avons déposé un dossier de candidature. Puis, nous avons été auditionnés par la commission nationale en visite à Allègre. La commission a statué par rapport :

➤ **à la charte de qualité** à laquelle il faut satisfaire : avoir un document d'urbanisme de protection du patrimoine (AVAP) ; une population de moins de 6 000 habitants ; un bâti dense ; un patrimoine architectural de qualité ; un programme pluriannuel de réhabilitation ; des actions de mise en valeur de ce patrimoine ; exercer des fonctions de centralité.

➤ **aux engagements** : entretenir et restaurer le patrimoine ; embellir les espaces publics (places, rues...) ; œuvrer en faveur de l'accueil du public ; favoriser les animations de la cité ;

Ayant répondu avec succès aux exigences de la charte et des engagements, nous faisons désormais partie des « petites cités de caractère », la deuxième commune de Haute-Loire après Chilhac. Tous les cinq ans, la commission nationale visitera la cité pour vérifier si nous avons tenu nos engagements.

Le dossier de présentation montre que nous devons partager l'obtention de ce label avec la population locale (qualité du patrimoine bâti privé), avec les acteurs qui animent la cité (artisans, commerçants, milieux associatifs...) et avec les élus des précédentes municipalités qui ont œuvré en faveur du patrimoine

Et maintenant ? Cette marque ou label nous confère des avantages mais également quelques obligations :

➤ La cité sort de son anonymat et fait partie d'un collectif labellisé tout comme Laroquebrou, Marcolès, Montsalvy, Murat, Raulhac, Saint Urcize dans le Cantal ;

Chateldon et Besse St Anastaise dans le Puy de Dôme ; Chilhac en Haute-Loire.

D'autres villages sont en cours d'homologation en Auvergne-Rhône-Alpes.

➤ Il y aura des possibilités de financement pour faire face aux engagements, aides à la collectivité mais également aux particuliers (ravalements de façades etc...)

➤ Ce label connu du grand public nous laisse espérer un apport supplémentaire de visiteurs (atout pour les commerçants, pour les transactions immobilières etc...)

➤ Nous devons créer un réseau de cités labellisées afin de porter les projets communs auprès des partenaires financiers (Europe, la région, le département).

➤ Nous devons veiller à assurer le suivi de nos engagements en impliquant un maximum de partenaires locaux privés, c'est-à-dire vous tous. Par exemple, assurer le fleurissement de son pas de porte. Les espaces publics à entretenir sont vastes et la mairie ne peut pas s'investir au-delà.

Nous travaillons beaucoup sur les entrées de bourg car pour les visiteurs la première impression reste primordiale. La propreté des rues et places est une exigence incontournable : c'est l'affaire de nous tous : ne rien laisser au sol, ni papiers, ni mégots, ni déjections canines.

Habiter une cité labellisée doit être ressenti par ses habitants comme une fierté qu'il ne faut pas dissimuler, bien au contraire. Mais c'est également un engagement à tenir pour nous tous et nous vous invitons à le porter ensemble, dans la solidarité qui nous anime, sous la forme d'un défi que nous relèverons tous ensemble.

« Ne vous demandez pas seulement ce que votre Pays peut faire pour vous, demandez-vous également ce que vous pouvez faire pour votre Pays .» (J.F. Kennedy)

Vous serez conviés à la signature officielle de l'acte d'engagement entre la commune et l'association nationale des Petites Cités de Caractère.

EN BREF

➤ Arrivées et départs :

➤ Laurent EXBRAYAT, principal du collège du mont Bar nous quitte pour le collège public de Monistrol sur Loire. Il sera remplacé par Pascal THOMAS nommé principal du collège du mont Bar. Il vient de Calais. Il s'installera dans l'appartement de fonction au collège avec sa famille : son épouse et leurs trois enfants.

➤ Carine BRETAGNON, directrice de l'agence locale du crédit agricole est nommée à l'agence de Craponne sur Arzon. Elle sera remplacée par Stéphanie CRESPIY.

➤ Séverine MORICHAUD, adjudante de gendarmerie a obtenu un nouveau poste au Puy en Velay.

➤ Pascal CUBIZOLLE, enseignant à l'école Jean Macé depuis 13 ans intègre l'équipe pédagogique de la circonscription Le Puy – Nord comme conseiller sur le sport à l'école. Il sera remplacé par Sabine CUBIZOLLE

➤ Fabienne BOUSSEAUD, enseignante à l'école Jean Macé depuis 13 ans a obtenu un poste de titulaire remplaçante au Puy. Elle sera remplacée par Joëlle LIABEUF. A noter que Fabienne a participé au lancement de l'antenne d'Allègre du RASED en 2004.

Nous les remercions pour leur compétence et leur disponibilité au service du public et leur souhaitons une bonne acclimatation dans leurs nouveaux postes.

Nous accueillons avec plaisir les nouveaux arrivants et leur souhaitons une rapide adaptation dans leurs postes respectifs

➤ Installations de jeunes couples : depuis 2014, plus de 20 foyers dont beaucoup de jeunes couples se sont installés ou sont en cours d'installation sur la commune. Parmi ceux-ci, on compte 12 nouveaux foyers venant de l'extérieur. Les autres installés provisoirement jusqu'à ce jour ont décidé de se fixer définitivement sur la commune, au bourg ou dans les villages. C'est une belle bouffée d'oxygène pour tout le monde. Le rôle de la mairie est de faciliter ces installations (lotissement à bas coût, mises en contact vendeurs-acheteurs pour des terrains constructibles, etc...)

➤ Installations d'entreprises :

➤ Alban AMPILHAC installe à Allègre route du Puy son entreprise de ferronnerie (classique et d'art)

➤ Noël PRIVAT installe son entreprise d'abattage forestier dans la zone artisanale de Châteauneuf.

Nous leur souhaitons le plein succès dans leur travail respectif.

➤ Maison de santé pluridisciplinaire : elle continue de se remplir. L'installation du docteur Amaury CHARDENOUX en fin d'année 2017 est confirmée. Il sera le médecin attaché à notre centre de secours. L'installation du docteur Elodie ROUSSON est prévue un an plus tard.

➤ Micro-crèche : pour rappel : la compétence « Petite Enfance » relève de la communauté d'agglomération. Mais l'évolution de notre structure est évidemment suivie de très près par les élus municipaux. Devant l'afflux de demandes, le directeur J. SALETA, a déposé auprès des instances (PMI et CAF) un projet d'augmentation du nombre de places d'accueil (de 10 à 14). Avec l'appui des services de l'agglo, nous faisons le maximum pour convaincre la PMI et la CAF. De nombreuses familles nous ont alertés car elles sont sans solution de garde. Cette pénurie est aggravée par l'absence totale de nourrices sur le secteur. Si le projet d'agrandissement est accepté, la structure deviendra un multi-accueil (c'est-à-dire crèche).

➤ Collège du mont Bar : le self-service de la cantine est en service. Inutile de mentionner l'apport au niveau confort pour les élèves. Le département qui a mis 800 000 euros dans le projet valide ainsi la pérennisation de l'établissement.

➤ RPI : le regroupement pédagogique Allègre-Monlet comptera en principe 76 élèves à la rentrée 2017 : effectifs stables.

➤ Eclairage public : nous pratiquons l'extinction nocturne depuis plus d'un an. Ainsi avons-nous pu mesurer l'économie financière réalisée : elle est de 50 %, soit en termes de budget 4 500 euros pour un an. Une belle initiative pas seulement au niveau financier d'ailleurs. Un principe de plus en plus appliqué par les communes.

➤ Nous participons au concours « **villages étoilés** » qui nous vaudra une ou plusieurs étoiles sur un panneau à l'entrée du bourg.

➤ Cartes d'identité : la mairie ne les délivre plus depuis fin mars. Les centres les plus proches sont Craponne et Chadrac. L'AMRF et l'AMF se sont élevées en vain contre cette décision qui ajoute encore une touche à la détérioration du service public en milieu rural.

➤ Désherbage : on parle aujourd'hui de désherbage alternatif car les produits herbicides sont désormais totalement interdits sur les lieux publics. Nous avons acheté une « désherbeuse » thermique que vous aurez l'occasion de voir fonctionner avec efficacité, espérons-le. Sans cela (et même avec), il faudra s'habituer à voir ça et là quelques chicorées fleurir tranquillement dans nos rues comme pour nous narguer. Après tout, ce sont des fleurs comme les autres et sans concurrence au niveau tarif.

➤ Actes délictueux :

c'est vraiment scandaleux de constater comme l'a fait Suzanne, notre collègue conseillère municipale, dernièrement et par trois fois, que des fleurs repiquées

ont été dérobées sur l'espace communal de l'entrée sud d'Allègre. Pendant que certains s'investissent sans compter pour la collectivité, d'autres saccagent ouvertement, sans aucun scrupule, le bien commun. Vol ou vandalisme, le résultat est le même.

Peut-être n'avez-vous aucune envie de fleurir même un tant soit peu vos fenêtres : pas de problème, c'est tout à fait respectable, c'est la liberté de chacun. Mais alors respectez l'envie de celles et ceux qui pensent et agissent à l'inverse. Nous nous autorisons malgré tout à penser (!) qu'avec tous les plants qui ont disparu, il y a de quoi garnir quelques jardinières !



Les plantes ont disparu

➤ **Tempête de mars** : Zeus a marqué son passage y compris dans les forêts communales et sectionales : mont Bauray, Menteyres, Sarzols. Les responsables « forêts » du conseil municipal gèrent au mieux les dégâts. Concernant le mont Bauray (bois communaux), nous avons fait appel (comme lors d'une précédente coupe de mise en sécurité) aux habitants des quartiers voisins. A charge pour eux d'évacuer le bois et d'entasser le long des chemins toutes les branches que les employés communaux n'auront plus qu'à acheminer à la déchetterie.

Les arbres abattus dans les forêts de Sarzols et Menteyres seront vendus. L'argent ira aux sections.



Zeus a frappé entre Menteyres et Chaduzias

➤ **Révision de l'AVAP** : réunion publique : lundi 17 juillet à 18h30 à la Coccinelle (voir encart en dernière page)

➤ **Sondage à la Potence** : nous venons d'apprendre avec satisfaction que les sondages à la potence sont acceptés par la DRAC. La date de l'intervention n'est pas encore fixée (juillet ou automne 2017). Bien entendu, le feu vert de la DRAC est accompagné par une subvention importante.

➤ **Carrefour des créations** : l'opération est reconduite avec éventuellement quelques nouveautés. Les expositions seront dans les vitrines habituelles, mais aussi à l'ancien casino qu'on pourra ouvrir grâce à l'implication de nombreux bénévoles que nous remercions à l'avance.

➤ **Sécurité autour des manifestations** : les présidents d'associations ont été informés par Serge ANTONIN des précautions à prendre pour éviter tout acte malveillant. Il est indispensable qu'ils prennent contact suffisamment tôt (un mois au moins) avec la mairie pour préparer les demandes d'autorisation.

➤ **Modification de l'antenne relais de Châteauneuf** : le renforcement du réseau par orange permettra de capter la 4G afin d'améliorer les communications de la téléphonie mobile, d'internet et de l'image. Les travaux seront effectués à partir du 15 juillet 2017 pour une mise en service le 1er septembre 2017. Ils se feront dans le strict respect des normes en vigueur par rapport à l'exposition du public aux champs électromagnétiques. Le dossier élaboré par Orange est consultable en mairie.

➤ **Quoi de neuf à la médiathèque**. Du 1er septembre au 15 octobre 2017, les bénévoles vous proposeront une exposition de photos d'Yves Charlemagne intitulée "de lavoirs en fontaines". Photographe amateur mais promeneur aguerri, Yves nous emmènera à la découverte de ces lieux oubliés de nos campagnes. Samedi 16 septembre 2017, en cette journée nationale du patrimoine, nous vous proposerons de vous rendre à pied à Sannac où après le repas tiré du sac, Mr Perru, nous ramènera au temps de la bujéade le temps d'un après-midi. Si vous connaissez des personnes susceptibles de faire une démonstration, elles seront les bienvenues. Et n'oubliez pas, tout l'été, à la bibliothèque vous trouverez des livres qui vous tiendront compagnie pendant vos heures de farniente.

LA VIE DE LA COMMUNE

Fête des voisins : celle du quartier château- place du marché – rue Notre Dame de l'Oratoire a eu lieu le 19 mai à la coccinelle, en présence d'une trentaine d'habitants et dans une ambiance très joyeuse. Il paraît d'ailleurs que l'idée se propage à d'autres quartiers. Certains villages de la commune pratiquent depuis longtemps ce genre de rassemblements festifs.



Les restos du cœur, une équipe très active

Tous les vendredis matin de la saison hivernale, dans le local des restos du cœur, au rez de chaussée de la mairie, sont réceptionnées les marchandises acheminées depuis la capitale vellave jusqu'à Allègre. Une dizaine de bénévoles se répartissent le travail de tri et de rangement dans les frigos et les étagères prévus à cet effet. Les vendredis après midi les bénéficiaires se présentent, à partir de 14 heures, pour retirer les marchandises qui leur sont attribuées



Assemblée générale de la Société de pêche

Dimanche matin 22 janvier, dans les locaux du Centre George Sand se sont retrouvés tous les aficionados de la belle fario et autres hôtes de nos rivières encore sauvages. A l'occasion de cette assemblée générale le bureau a été reconduit dans son intégralité, président ; Pierre Cathaud, vice-président ; Jean-Paul Rousson, secrétaire ; Michel Borie, trésorier ; Robert Baylot. Une trentaine de personnes ont participé aux travaux de cette réunion.



Regroupement de la communauté de brigades Craponne - La Chaise-Dieu - Allègre.

Mercredi 8 février avait lieu à Allègre le rassemblement annuel de la brigade du Plateau du Haut-Velay granitique qui concerne les gendarmeries de Craponne, La Chaise-Dieu et Allègre au total seize personnes au service de la population. Dans un premier temps le commandant Deguy a présidé à la cérémonie du lever du drapeau dans la cour de la gendarmerie d'Allègre. Etaient présents les maires du secteur, la conseillère Départementale et régionale Marie-Agnès Petit, le capitaine des pompiers d'Allègre Patrick Ferrand ainsi que des anciens gendarmes actuellement à la retraite.



Elan de solidarité

Afin de soutenir la famille Malhomme dans une période difficile liée à la maladie de Christophe, un collectif s'est mis en place pour les aider à faire face à cette situation. Ce collectif est composé d'amis, de membres de la famille, de membres de l'amicale laïque ainsi que des jeunes agriculteurs. Des bénévoles ont été sollicités, ils ont été nombreux à se joindre au groupe organisateur. Le collectif a décidé de mettre en place une journée de solidarité dont l'objectif était de récolter des fonds afin de permettre à Christophe de préserver au mieux son exploitation agricole.



Grand nettoyage de printemps

Rendez-vous était pris à la mairie vers les 9 heures du matin ce samedi 11 mars pour procéder au nettoyage de printemps comme on le fait chaque année à cette époque. Ils n'étaient pas très nombreux mais ils étaient très motivés. Nos 10 bénévoles se sont divisés en deux groupes, un pour le nettoyage des rues du bourg et l'autre pour dégager et nettoyer les alentours de la Potence et notamment le chemin qui mène au bois du Mont Baury.



Assemblée générale des "Amis d'Allègre"

L'Assemblée générale de l'Association des « Amis d'Allègre » s'est tenue à la salle Georges Sand ce samedi 8 avril, une trentaine de personnes composait l'assistance, beaucoup d'adhérents ayant envoyé leur pouvoir, dans l'impossibilité d'être présents. En l'absence de Michel Crohas, président par interim, c'est Jean-Pierre Debost, membre du bureau sortant, qui a animé la réunion. Après l'élection du nouveau conseil d'Administration, un émouvant diaporama à la mémoire de Gilbert Duflos, président de 2004 à 2016, décédé prématurément le 16/12/2016 a été projeté.



Il se passe toujours quelque chose au Centre George Sand



Outre les séances de cinéma proposées chaque semaine et les différents spectacles, l'AGUMAAA organise un nombre impressionnant d'activités au centre George Sand. Des activités culturelles, manuelles et sportives. de nombreux ateliers sont ouverts à tous, tel l'atelier cadeau de fête des mères (voir photo ci-contre).

La commémoration de la victoire alliée du 8 mai 1945

Dimanche 14 mai, c'est par une messe en l'église d'Allègre qu'a commencé la commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Un cortège s'est ensuite formé par les personnes présentes pour se rendre aux monuments aux morts. En présence des anciens combattants, pompiers, élus locaux et représentants des écoles et du collège, Monsieur le Maire Gilbert Meyssonier a invité deux élèves de l'école primaire à lire un texte rappelant brièvement les grandes lignes de la dernière guerre mondiale. Il a ensuite lui-même lu un texte du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Ce discours rendait hommage aux combattants, aux résistants, à toutes les victimes de la déportation ainsi qu'aux civils qui ont été victimes des bombardements et d'autres exactions.



Une jarre exceptionnelle en l'honneur de Germaine Tillion



L'association "Germaine Tillion mémoires d'Allègre" a commandé une jarre de dimensions conséquentes pour rendre hommage à notre illustre personnage local Germaine Tillion. Il s'agit précisément d'une "jarre à la corde", ouvrage particulièrement imposant et difficile à concevoir, nécessitant une excellente maîtrise de la technique dite "de tournage à la corde". Chef d'œuvre qui sera exposé en permanence sur le futur sentier numérique mis en place prochainement à Allègre. Cette pièce unique en son genre, commencée au mois de mai sera achevée vers la fin du mois d'août car elle nécessite outre un long travail de mise en forme et une très longue période de séchage. Conception : atelier Bérodot à Sembadel.

Plus de 800 participants pour la "Cool et verte" version 2017

Ils sont venus très nombreux pour participer à cette grande fête sportive mais "cool" et familiale sans la pression du chronomètre. Jugez plutôt, ils étaient 310 Vététistes, 124 coureurs et 270 randonneurs. Plusieurs itinéraires étaient proposés, 12, 24 et 38 Km, les chemins avaient été très bien balisés et malgré le nombre de participants personne ne s'est perdu.



Les enfants n'étaient pas oubliés, non seulement une course de 500 m leur était proposée le matin mais ils avaient l'opportunité de participer à des jeux de bois à l'intérieur et des jeux à l'extérieur tels que la tyrolienne, le mur d'escalade, le tir à l'arc et à la sarbacane sans oublier le parcours de slike line. A midi plus de 600 personnes se sont retrouvées autour de la table au Centre George Sand pour déguster le traditionnel moules-frites. L'organisation était très structurée avec la participation des sapeurs pompiers de la caserne d'Allègre épaulés par les bénévoles de la cool et verte ainsi que des élus municipaux venus prêter main forte.

Team Road 43 : défilé et démonstrations sur le week-end



Pendant les deux jours du week-end des 27 et 28 mai, à Allègre, l'association Team Road 43 proposait un défilé de camions le samedi après-midi et des démonstrations le dimanche. Sous un soleil radieux se sont rassemblés plus de 35 semi-remorques pour parcourir un circuit balisé dans le village. Partis du Centre George Sand et du CEG, les poids lourds ont fait le tour d'Allègre avec une discrétion toute relative, il était en effet difficile de ne pas remarquer le défilé de ces "géants des routes" tous customisés et plus beaux les uns que les autres. Le dimanche à partir de 10 heures le public a eu droit à des démonstrations de grumiers.

La mini entreprise du Collège d'Allègre au Zénith

Vendredi 12 mai, la mini-entreprise Mini-Sunrise du Collège d'Allègre s'est rendue au Zénith de Clermont-Ferrand pour rencontrer toutes les autres mini-entreprises de l'académie. Les membres de la mini société sont arrivés à la Grande Halle à 9h30 et ont présenté leur stand qu'ils avaient préparé pendant les horaires aménagés pour cela chaque vendredi matin de 8h45 à 10h35. Durant cette journée des jurys sont passés dans les stands pour découvrir et évaluer les produits. La création de nos collégiens consiste en un brassard à scratch permettant de recharger un smartphone grâce à un équipement à énergie solaire relié directement à un câble USB, le produit a été baptisé "Suntel". Nos jeunes représentants locaux ont obtenu le prix de la gestion financière et bancaire.



Vide grenier de Pentecôte à Allègre



Dimanche 4 juin, pour la deuxième année consécutive était organisée à Allègre, à l'occasion de la fête de la Pentecôte, une brocante dans le quartier de la gare. Malgré le temps un peu maussade plusieurs dizaines d'exposants avaient pris place sur les trottoirs réservés à cet effet. Toute la journée les visiteurs sont venus nombreux pour s'adonner au plaisir de la découverte de l'objet rare, pas trop cher et convoité. Durant l'après midi, toujours dans le quartier de la gare les promeneurs et autres clients avaient la possibilité de faire un tour à la fête foraine à quelques pas de là. Pendant ce temps, les amateurs de pétanque se retrouvaient sur le terrain de Fonteline pour le

traditionnel concours organisé chaque année pour la fête de Pentecôte.

Championnats départementaux de cyclisme à Allègre

Cette année, le Grand Prix d'Allègre a servi de support aux championnats départementaux de cyclisme. Soleil radieux, température idéale, public participatif et connaisseur : tous les ingrédients étaient réunis pour que cette compétition cycliste soit un succès. Ce lundi de Pentecôte, ils étaient 140 cyclistes venus de la Haute-Loire et des départements voisins pour se retrouver sur ce circuit d'environ 17 kilomètres bien connu des spécialistes de la petite reine pour ses difficultés. Les départs des minimes et des cadets avaient lieu à 13h30, ceux des juniors et des seniors aux alentours de 15h30. N'en doutez pas, le futur Romain Bardet était à Allègre



Le départ des juniors

LA VIE DE LA COMMUNAUTE D' AGGLOMERATION DU PUY

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'installation de la Communauté d'Agglomération du Puy (CALP) a nécessité de très nombreuses réunions de mise en place pour les 95 délégués des 71 communes.

Voici quelques décisions importantes issues de la réflexion des diverses commissions de la CALP et des votes en conseils communautaires.

➤ **L'économie** : la CALP a pris en charge toutes les zones artisanales et industrielles de 2 ha et plus.

Remarque : la zone artisanale de Châteauneuf- Les Doniches est désormais gérée par la CALP. La voie communale de Châteauneuf dans la traversée de la zone est donc à la charge de la CALP. Elle devrait être inscrite au programme d'investissement de 2018.

➤ **La Petite enfance** (micro-crèches et crèches) relèvent définitivement de la compétence de la CALP.

Remarque : notre micro-crèche va sans doute évoluer vers le statut de crèche étant donné sa fréquentation.

➤ **Le secteur enfance-jeunesse** (centres de loisirs) : la CALP a pris provisoirement la compétence en attendant une décision du conseil communautaire.

Remarque : si la CALP refuse de prendre la compétence, celle-ci reviendra aux communes.

➤ **Le traitement des déchets** : la compétence étant prise par la CALP, nous passons donc à la taxe (TEOM) alors que nous étions à la redevance (REOM) qui était un forfait. La taxe est calculée en fonction de la valeur locative du foncier

Remarque : le SICTOM des Monts du Forez continuera à assurer la collecte suivant une fréquence qui pourrait subir quelques modifications.

➤ **La gestion « eau et assainissement »** : la compétence eau et assainissement sera confiée à la Communauté d'agglomération du Puy en Velay au 1^{er} janvier 2018.

➤ **Le tourisme** : désormais un seul Office de Tourisme existe : c'est celui du Puy. Il est relayé par quelques antennes permanentes ou saisonnières appelées PIT (Point Info Tourisme).

Remarques : sans la mutualisation que nous avons mise en place à la poste, nous n'aurions plus de point d'accueil touristique à Allègre (seuls demeurent La Chaise Dieu, Craponne et très provisoirement St Paulien) au nord de la CALP.

➤ **Le musée du mont Bar** fait l'objet d'une étude de réaménagement dans le cadre d'une ouverture en relation avec les autres petits musées disséminés ça et là dans plusieurs communes de la CALP.

➤ **Le syndicat ferroviaire** : ayant pris conscience de l'importance du projet de la voie touristique entre Le Puy et La Chaise Dieu via Allègre, la CALP a voté son adhésion au syndicat moyennant 1 000 euros au km pour 54 km sur le territoire CALP. 9 délégués de la CALP siègent au syndicat.

Le tronçon Sembadel-Darsac (20 km) qui a fait l'objet d'une étude de remise en état (estimatif entre 650 000 et 900 000 euros) sera une priorité dans les années à venir.

A voir sur le site de la mairie : la photo de l'autorail utilisé par les élus du syndicat (avec le président de l'agglomération) pour une première incursion entre Sembadel et Malaguet où tous les habitants ont accouru pour assister au passage...un véritable événement ! C'était le 31 mai dernier.

➤ **Les transports scolaires** : ils sont dès maintenant gérés par la CALP. On se dirige vers une optimisation des circuits afin de réduire les coûts.

Remarque : en terme de bonne gestion, nous avons été jusqu'à maintenant les bons élèves de la classe car nous avons toujours pratiqué la mutualisation des circuits école et collège (au prix parfois de véritables casse-têtes)

➤ **La fiscalité** :

➤ celle des entreprises est en totalité transférée à la CALP avec compensation financière aux communes.

➤ celles des ménages (TH, TFB et TFNB) subissent des aménagements de taux, mais le passage à l'agglomération restera neutre pour les habitants.

Remarque : si vous constatez en 2017 une augmentation de votre TH ou TFB, ce sera seulement à cause de l'augmentation des bases de calcul (que nous ne maîtrisons absolument pas). En aucun cas, il ne faudra faire porter la cause sur l'entrée de la commune dans la CALP, ni sur la commune qui a reconduit pour 2017 des taux inchangés depuis 2001.

ETAT - CIVIL 2017 (premier semestre 2017)

Naissances :

WINKEL Zofia, Marianna.....le 12/12/2016
CHARREYRE Ulysse, David, Marie.....le 26/12/2016
VALENTIN Adèle, Félicie, Paulette.....le 03/02/2017
CONTINS PINTO Lola, Delfina, Renéele 03/04/2017

Mariages :

Julien, Jean-Philippe LOUBARÈCHE et Amandine Pauline GIRAUD.....le 29 avril 2017
Jeremy FALGON et Laetitia, Lydia DANONle 03 juin 2017

Décès et Transcriptions :

DEBARD Marie, Thérèse, Augusta veuve de Antoine GERPHAGNON	le 16/12/2016
SARRON Marie, Françoise veuve de Félix BRUNEL.....	le 19/12/2016
CAROFF Gilbert	le 19/12/2016
FLORY Berthe, Marie, Albertine veuve de Henri Cyrille BREUL.....	le 03/01/2017
DUBOIS Marie-Josèphe.....	le 08/01/2017
GERMANANGUE Roger, Vital, René veuf de Clémentine PRALONG	le 11/01/2017
LACHAUD Antonine, Juliette, Louise veuve de Louis, François, Joseph, Baptiste BOYER	le 22/01/2017
BONNET Joséphine Adrienne veuve de André Marcel CHOMETTE.....	le 23/01/2017
GILBERT Andrée, Julienne veuve de Antonin, René, Jacques BILLARDON	le 26/01/2017
BEST Adrien Félix veuf de Marie Marguerite CHEVALIER.....	le 03/02/2017
MERLE Michèle épouse de Dominique FORICHON	le 17/05/2017
ROUSSET Henri Joseph Florimond époux de Suzanne Marie Thérèse OLIVIER	le 04/06/2017
GIRE Germaine Odette Marie veuve de Antonin André BARRY	le 04/06/2017
DÉCHELLE Philippe, Claudius époux de Odile, Jeannine, Antoinette, Virginie FRUGÈRE	le 07/06/2017

BLOC-NOTES

La mairie

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-allegre.com

Téléphone : 04 71 00 71 21

Fax : 04 71 00 22 84

Ouverture au public : le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h15

le mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.

Le maire reçoit le mercredi de 10h00 à 12h00

ADMR

Téléphone : 04 71 00 22 04

Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ;

lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00

Assistante sociale

Téléphone : 04 71 00 71 92

Permanences en mairie le jeudi de 9h00 à 12h00 sauf le 1^{er} du mois

Des numéros utiles

Pompiers : 18

SAMU : 15

Maison de santé : 04 71 00 12 01

Médecins de garde (dimanches et jours fériés en journée) : 04 71 04 33 33

Allo Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie : 17

École laïque Jean Macé :04 71 00 70 29

Micro-crèche :04 71 00 23 25

Centre de loisirs :04 71 00 23 86

Collège du mont-Bar :04 71 00 71 74

Office de tourisme :04 71 07 77 09

Urgence dépannage électrique :08 10 33 30 43

AGENDA

Juin 2017

Jeudi 29 juin, à 18h : MARCHÉ DE SOUTIEN A NOS JEUNES SAPEURS POMPIERS Départ : devant le collège arrivée : devant le centre de secours des sapeurs pompiers route de Châteauneuf.

Juillet 2017

Samedi 1er juillet, à 15h, au CGS, Fête de l'école primaire Jean Macé

Dimanche 2 juillet : au CGS : Comédie musicale des "Fous Berlinoises" (partenaire du Comité de jumelage) Entrée gratuite.

Lundi 3 juillet, à 14h, au Centre George Sand – Cinéma : Un sac de billes. (durée 1h50) Drame franco-canadien réalisé par Christian Duguay, avec Dorian Le Clech, Batyste Fleurial, Patrick Bruel... (Janv. 2017)

Dans la France occupée, Maurice et Joseph, deux jeunes frères juifs livrés à eux-mêmes, font preuve d'une incroyable dose de malice, de courage et d'ingéniosité pour échapper à l'invasion ennemie et tenter de réunir leur famille à nouveau.

Samedi 8 et dimanche 9 juillet, l'association équi-endurance organise un rallye équestre sur la commune d'Allègre

Lundi 10 juillet, au CGS, de 16h30 à 19h, venez donner votre sang.

Jeudi 13 juillet : 22h feux d'artifice et bal des sapeurs pompiers

Lundi 17 juillet, à 18 h, à la coccinelle ; réunion publique. Suivie d'un buffet convivial

Vendredi 21 juillet à 20h30 au CGS : "Hors d'ici", spectacle de textes et de chansons sur "l'urgence de la fraternité", présenté par Veronik Leray. Participation libre.

Samedi 22 juillet et dimanche 23 juillet : fêtes médiévales d'Allègre

Du vendredi 28 au lundi 30 juillet. Festival des trois Chaises - Tarifs

- Pass 3 jours : plein tarif : 30€
- 2 soirées plein tarif 21 €
- 1 soirée : plein tarif : 12 €

tarif réduit : enfants de moins de 12 ans, étudiants, chômeurs, sur présentation d'un justificatif

Repas : réservations obligatoires avant le 23 juillet 2017 (repas adultes : 16€ - enfants : 9 €)

Vendredi 28 juillet, festival des 3 chaises, à 20 h, aux anciennes écuries du château : Musique : Concert mandoline et guitare - Audionysies

Samedi 29 juillet, festival des 3 chaises, à 20 h, aux anciennes écuries du château : Théâtre : Je reviens de la vérité adaptée d'un texte de Charlotte Delbo - Compagnie Prospero Miranda

Dimanche 30 juillet, festival des 3 chaises, à 20 h à l'église d'Allègre (possibilité de repas avec les artistes) : Musique : Samson et Dalila - Version de poche de l'opéra de Saint-Saens

Août 2017

Du 4 au 25 août, Chantier international de jeunes - Concordia.

Dimanche 6 août, au Centre G. Sand, à partir de 9 h : fête de la Neira

Jeudi 10 août, Au CGS, Concert chansons françaises - organisé par l'AGUMAAA –

Dimanche 20 août, dans le centre bourg, Vide-grenier

Lundi 21 août, à 19h30, à la Potence, randonnée pleine lune

Septembre 2017

Samedi 16 septembre au village de Sannac, organisée par l'association des habitants de Sannac: journée du patrimoine

Dimanche 24 septembre, de 10h à 18h, au centre George Sand : marché des producteurs bio et d'artisanat d'art. Organisé par l'AGUMAAA.

Octobre 2017

Du 1er au 8 octobre : semaine franco-allemande des Comités de jumelage de Krostitz et d'Allègre. Activités communes dans le canton + soirée amicale et spectacle au CGS

Novembre 2017

Samedi 11 novembre, dans le centre-bourg, foire de la saint Martin

Décembre 2017

Dimanche 10 décembre, de 10h à 18h, au Centre George Sand : marché de Noël. Organisé par l'AGUMAAA

Notez que certaines informations qui nous sont parvenues après la parution du BI n'ont pas pu être insérées dans l'agenda.

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : Décembre 2017

Allègre hier, aujourd'hui et demain.

Venez partager votre connaissance du territoire et apportez un objet (carte ancienne, photo, article, témoignage, vision d'avenir) qui illustre le patrimoine d'Allègre⁰: hier, aujourd'hui et demain.

Rendez-vous le lundi 17 juillet à 18h30, immeuble Coccinelle sur la place du Marchédial pour comprendre l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine).

Les élus, l'Architecte des Bâtiments de France, le bureau d'études proposent d'expliquer l'étude en cours de réalisation et d'organiser un temps d'échange.

